

## Avantages Fiscaux Professionnels pour l'achat d'une Prius (en vigueur à ce jour)

### Prius : des avantages fiscaux exceptionnels pour les sociétés

#### 1- BONUS ECOLOGIQUE DE 700€

Conformément au décret n°2007-1873 du 26/12/2007 instituant une aide à l'acquisition des véhicules propres, les personnes morales bénéficient d'un bonus écologique de 700 € à l'achat ou à la prise en location (LOA sans limite de durée ou LLD de 24 mois minimum) d'une Toyota Prius

#### 2- EXONERATION DE LA TVS SUR LES VEHICULES HYBRIDES LIMITEE A 24 MOIS DEPUIS LE 1ER JANVIER 2007

La nouvelle loi de finance (N°2006-1771) du 30 décembre 2006 applicable en 2007, limite désormais à 24 mois l'exonération de la TVS (Taxe sur les véhicules de Société) pour les " véhicules propres".

Source : article 1010A du Code Général des Impôts.

#### 3- AMORTISSEMENT EXCEPTIONNEL SUR 12 MOIS

Possibilité pour une **société** d'amortir l'achat d'une Nouvelle Prius à hauteur de **18 300€ TTC sur un an** pour les véhicules acquis à l'état neuf avant le 1er janvier 2007.

Source : article 39 AC du Code Général des Impôts.

#### 4- EXONERATION DE CARTE GRISE SELON LES PREFECTURES

De nombreuses préfectures exonèrent complètement ou partiellement les véhicules fonctionnant exclusivement ou non à l'électricité du paiement de la carte grise. Renseignez-vous auprès de votre préfecture pour connaître le montant de l'exonération sur la Prius.

Source : article 1599 novodécies A du Code Général des Impôts.

